

— portant la marque de commerce d'un autre—Vendre, mettre en vente, etc.—V. Marques de commerce.

Obligation par écrit—Fabriquer, altérer, offrir, émettre, employer la sachant altérée, etc.—Félonie, 32-33 V., c. 19, s. 23—portant un nom, écriture ou signature contrefaite.

—Offrir, mettre en circulation—id.

— dont un commis de banque a le dépôt, la récélant, se l'appropriant, etc.—V. Banque.

Obstructions provenant de naufrages—V. Naufrage.

— sur lignes télégraphiques—Commettre quelques..... Délit, 32-33 V., c. 22, s. 41—V. Télégraphie.

— sur chemin à lisser par malice—Félonie, 32-33 V., c. 22, s. 39—par négligence—Délit, id., s. 40.

— dans la navigation—Félonie, 32-33 V., c. 22, s. 35—V. Navigation—Naufrage.

Obtention de deniers, valeurs, d'un officier d'une compagnie ou association coopérative pour l'exercice en commun de tout commerce—Contr., 29 V., c. 22, s. 16.

— frauduleuse de la part de commissaires d'écoles—Contr., S. R. B. C., c. 15, s. 123.

— de valeur sous de faux prétextes—Délit, 32-33 V., c. 21, s. 93, 110.

Occupants refusant de donner des informations aux Commissaires d'écoles—Contr., S. R. B. C., c. 15, s. 80.

Œuvre artistique—Endommager, détruire une..... Delit, 32-33 V., c. 22, s. 43.

Offense—Solliciter quelqu'un à commettre une... si elle n'est pas ensuite consommée—Délit—Dr. com. Reg. 3 Gregory 36 L. J. (N. S.) M. C. 60—Si elle est consommée, le solliciteur devient complice.

Officier public d'une corporation s'appropriant des valeurs—Délit, 32-33 V., c. 21, s. 82.

— ayant la garde des archives de cour, ou le député d'un... émettant une fausse copie ou un faux certificat d'une pièce le sachant faux—Félonie, 32-33 V., c. 19, s. 34.

— municipal payant une somme à même les fonds municipaux, contrairement aux intentions de l'acte concernant